



article publié jeudi 21 juillet 2021

Journées européennes du patrimoine 2021

Pour sa 38e édition, les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 18 et 19 septembre 2021.

Le thème

Après les fermetures successives des lieux culturels, le thème de cette 38e édition, "Le patrimoine pour tous", se veut plus que jamais fédérateur. Ces journées seront l'occasion de se retrouver autour de la richesse du patrimoine français.

Dans l'ensemble du territoire, les acteurs du patrimoine, qu'ils soient propriétaires publics ou privés de monuments historiques, associations de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, restaurateurs, conservateurs, bibliothécaires, médiateurs, guides conférenciers, se mobiliseront dans de multiples lieux. Le Conseil de l'Union européenne a choisi 2021 pour être "année européenne du rail" aussi le patrimoine ferroviaire, témoin de l'histoire du rail français, sera particulièrement mis en lumière.

Levez les yeux !

À la veille des journées européennes du patrimoine, le dispositif "Levez les yeux" – initiée en 2019 par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – permettra aux scolaires, de la maternelle à la terminale de partir à la découverte de la richesse du patrimoine du territoire et d'appréhender l'importance de sa préservation et de sa valorisation.

S'appuyant sur des dispositifs existants tels « Les Enfants du Patrimoine » (nouvel onglet), conduit par la Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE) et soutenu par le ministère de la Culture, l'opération "Levez les yeux" offrira aux élèves la possibilité de rencontrer des professionnels, d'apprivoiser une œuvre ou encore de participer à des ateliers afin d'éveiller leur curiosité et nourrir leur parcours artistique et culturel.

Participer à l'évènement et communiquer ses activités

Pour participer, les institutions – site ou monument – devront présenter un intérêt historique, artistique et architectural.

La visite du lieu ainsi que les activités spécifiques proposées (visite guidée, exposition, lecture...) doivent être gratuites ou proposées à des tarifs préférentiels, notamment pour les moins de 18 ans, ainsi que pour les demandeurs d'emploi.

Il est, en outre, recommandé d'organiser des visites guidées ou de mettre à disposition un support d'aide à la visite mais également de proposer des activités en lien avec le thème national de l'édition.

Ressources et liens utiles

Accéder à l'agenda pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (nouvel onglet)

Accéder au compte Facebook des Journées européennes du patrimoine en Auvergne-Rhône-Alpes (nouvel onglet)

Télécharger les supports de communication (nouvel onglet)

Vous pouvez également demander l'envoi d'un kit de communication via le formulaire de contact sur le site des Journées européennes du patrimoine (à remplir avant le 25 août) : [Accéder au formulaire de contact \(nouvel onglet\)](#)

Dernière édition : 22 oct. 2021 à 18:01

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/journees-europeennes-du-patrimoine-2021>